

Entretien avec le P-DG de l'entreprise "La Gabonaise d'énergies"...

... Parfait Duffy Bibang : " En trois ans, nous avons fabriqué 314 transformateurs électriques "

Propos recueillis par Maxime Serge MIHINDOU

Libreville/Gabon

L'Union : "La Gabonaise d'énergies SA" est aujourd'hui la seule entreprise gabonaise à disposer d'une expertise sous-régionale en matière de fabrication de transformateurs électriques. Comment avez-vous réussi ce challenge ?

-Parfait Duffy Bibang : La Gabonaise d'énergies SA, comme son nom l'indique, est une entreprise à capitaux entièrement gabonais, créée en février 2014. Cette entreprise, dont le siège social se situe à Libreville, au Bas de Gué-Gué, et l'usine à Okolassi, à 35 kilomètres de la capitale gabonaise, est spécialisée dans la fabrication, la réparation et la maintenance de transformateurs électriques. Elle a également une expertise avérée dans le domaine des réseaux énergétique et d'eau. Une raison fondamentale justifie la création de la société La Gabonaise d'énergies SA, au-delà de notre ambition de diversifier nos activités. En effet, nous sommes partis d'une enquête réalisée dans la sous-région d'Afrique centrale. Cette enquête nous a amenés à comprendre que tous les pays de cet espace, pour faire face aux problèmes techniques de leurs réseaux électriques, se tournaient essentiellement vers l'extérieur. La livraison d'un transformateur commandé en Europe (par exemple) prenant du temps, nos villes et villages restaient longtemps plongés dans l'obscurité. Une situation d'autant plus gênante que l'Afrique centrale est l'une des sous-régions africaines disposant d'un énorme potentiel énergétique, mais aussi hydrographique...

•Quels types de difficultés avez-vous rencontrées au départ ?
-Sur la base de l'étude sus-évoquée, le défi pour nous était de faire concevoir et fabriquer, par les Gabonais, une gamme de transformateurs qui seront ensuite vendus dans toute la sous-région. Le transformateur est un élément indispensable dans l'énergie, c'est la courroie de transmission entre la production d'énergie des centrales électriques et l'énergie consommée. C'est aussi l'élément présent dans tout type d'appareils utilisant de l'électricité. En d'autres termes, nous ne pouvons parler ni de développement industriel, ni d'électricité sans parler de transformateurs. Cela dit, La Gabonaise d'énergies SA a été créée pour limiter les importations de matériel (transformateurs); rendre notre pays autonome en matière d'énergie électrique; aider les pays de la sous-région à limiter les très longues attentes de commande des transformateurs électriques de l'étranger; participer au développement du secteur industriel.
Après trois années d'étude et de réalisation, le premier transformateur a été fabriqué le 18 mars 2014. Ce fut alors un pari gagné. Ce premier transformateur a été vendu quelques jours plus tard à la Société d'énergie et d'eau du Gabon, à la suite d'un incident survenu à son poste 512 (Oloumi), lequel est fonctionnel jusqu'à ce jour.

•Quelle est l'importance d'une telle industrie au Gabon et dans la sous-région ?
-Le pays le plus proche de la zone CEMAC en matière de fabrication des transformateurs est le Maroc, puis la Tunisie et la France. Dans le cadre des besoins d'utilisation des transformateurs, entre la commande et l'arrivée de l'appareil, il s'écoule entre sept et huit mois. Cela est dû au fait que le transformateur commandé n'est pas en stock chez les fabricants, mais qu'il se fabrique à la commande. Pour le Gabon, l'importance de cette industrie se situe au niveau de la parfaite maîtrise de cette technologie, pourtant très indispensable, mais qui n'est enseignée dans aucune école dans le monde. Cette technologie n'est détenue que par une centaine de familles dans le monde, hostiles à la partager. Par ailleurs, en matière de transfert de technologie, La Gabonaise d'énergies SA a signé une convention dans ce sens avec deux entreprises françaises, à savoir Contriép (30 ans d'expérience en matière de transformateurs de distribution et de puissance), et JST Transformateurs (150 ans d'expérience en matière de transformateurs de puissance). Ces entreprises ont, pendant trois ans, formé l'ensemble du personnel de notre entreprise à la maîtrise parfaite de cette technologie. C'est peut-être le lieu de remercier ces entreprises françaises, qui ont permis de briser un tabou souvent vu du mauvais côté de la FrancAfrique, celui de croire en une entreprise gabonaise et transférer leur savoir-faire. Au niveau sous-régional, son importance s'apprécie en terme de proximité; du coût du transport moins élevé; de la promptitude par rapport au délai de livraison du matériel et des conventions sud-sud en ce qui concerne le transfert de technologie et d'intervention sur site.

•Enregistrez-vous aujourd'hui les retombées de l'accompagnement des entreprises que vous venez de citer ?
-Depuis trois ans maintenant, La Gabonaise d'énergies SA dispose d'une expertise dans le domaine de la fabrication des transformateurs, allant du 25 KVA monophasé au 12 MVA (méga-volt ampère); de la réparation des transformateurs de 25 KVA à 60 MVA. En outre, La Gabonaise d'énergies SA est la première entreprise africaine membre du Sirmelec, qui est la Confédération européenne des fabricants de moteurs et de transformateurs électriques. Après avoir audité nos produits pendant une année, le Sirmelec a procédé à la modification de ses statuts, pour faire intégrer une entreprise



Parfait Duffy Bibang, PDG de "La Gabonaise d'Énergies S.A."

africaine dans leur confédération. Aujourd'hui, nous sommes également membre du Conseil d'administration de ladite confédération. De plus, au cours des deux dernières années, notre entreprise a eu trois distinctions à l'international. Le 27 avril 2015 à Frankfurt (Allemagne), nous avons obtenu un prix dans l'innovation technologique en Afrique et un deuxième prix du meilleur manager africain 2015. Le troisième prix a été obtenu au Maroc, lors du Forum Afrique développement 2015.

Quelles ont été, à ce jour, vos grandes réalisations ?

-En près de trois ans, La Gabonaise d'énergies SA a procédé à la fabrication de 314 transformateurs neufs et à la réparation de 418, aussi bien pour les besoins des entreprises pétrolières de la zone Cémac auprès desquelles elle est agréée, que pour les entreprises d'énergie de la sous-région, qui sollicitent ses services. A l'heure actuelle, La Gabonaise d'énergies SA peut se targuer d'avoir tiré satisfaction dans sa contribution au Plan stratégique Gabon émergent prôné par monsieur le président de la République, son Excellence Ali Bongo Ondimba. Notamment en ce qui concerne le pilier "Gabon industriel", ainsi que l'acquisition et la maîtrise d'une importante technologie. Maintenant, dans le but de préserver sa place de leader dans la fabrication, la réparation et la maintenance de transformateurs sur le territoire national et hors des frontières gabonaises, La Gabonaise d'énergies SA ambitionne de développer une autre industrie s'inscrivant toujours dans le cadre de l'électricité : opérationnaliser l'usine de fabrication et de réparation de cellules Moyennes tension (MT) et de postes électriques préfabriqués. Si Dieu nous fait grâce, celle-ci verra le jour en janvier 2017.

Cour Constitutionnelle

République Gabonaise
Union - Travail - Justice

COMMUNIQUE

Le calendrier de la campagne de sensibilisation portant sur les différents aspects du processus électoral animée par la Cour Constitutionnelle sur l'ensemble du territoire national est arrêté, en ce qui concerne les provinces de l'OGOOUE-IVINDO et du WOLEU-NTEM, ainsi qu'il suit :

PROVINCE DE L'OGOOUE-IVINDO

JEUDI 31 MARS 2016

- 10H 30 : Commune de Makokou, Département de l'Ivindo et District de Mvadi
- 11H 00 : Commune d'Ovan et Département de la Mvoug

VENDREDI 1^{er} AVRIL 2016

- 9H 00 : Commune de Mékambo, Département de la Zadié et District de Batouala
- 9H 00 : Commune de Boué et Département de la Lopé

PROVINCE DU WOLEU-NTEM

LUNDI 4 AVRIL 2016

- 10H 30 : Commune d'Oyem, Département du Woleu et District d'Akam et Essatouk
- 11H 00 : Commune de Bitam, Département du Ntem et District de Bikondom et de Méyo-Kyé
- 10H 00 : Commune de Mitzic, Département de l'Okano et District de Sam
- 9H 00 : Commune de Medouneu et Département du Haut-Como
- 10H 30 : Commune de Minvoul, Département du Haut-Ntem et District de Bolossoville

N.B. Le séminaire se déroule au chef lieu de chaque commune. Y sont conviés aux dates et heures sus-indiquées, les responsables ci-après :

- Responsables des services administratifs;
- Maires et Maires d'arrondissement;
- Présidents des assemblées départementales;
- Conseillers municipaux et conseillers départementaux;
- Représentants des partis politiques, des associations à caractère politique et des regroupements des partis politiques;
- Représentants des forces de défense et de sécurité;
- Représentants des confessions religieuses;
- Représentants des syndicats; des Associations et des ONG;
- Représentants des médias.

Fait à Libreville, le 18 mars 2016
Le Secrétaire Général de la Cour
Constitutionnelle,


Delmond N'GAYIS-OTOUNGA.